



COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La MRC d'Argenteuil demande au gouvernement du Québec de prioriser le tronçon Mirabel-Lachute lors des travaux d'élargissement de l'autoroute 50

Lachute, le 30 mars 2017 – La MRC d'Argenteuil a accueilli très favorablement l'annonce de l'élargissement de certains tronçons de l'autoroute 50 par le Premier Ministre du Québec, monsieur Philippe Couillard, le 18 février 2017. Dans son discours sur le budget 2017-2018 présenté à l'Assemblée Nationale, le 28 mars dernier, le ministre des Finances, monsieur Carlos Leitaó, a d'ailleurs fait mention de l'amélioration de l'autoroute 50 dans la catégorie des projets additionnels mis à l'étude dans le cadre du Plan québécois des Infrastructures 2017-2027. Bien qu'heureuse de cet engagement, la MRC souhaite que le gouvernement du Québec agisse avec rapidité et que le tronçon Mirabel-Lachute soit priorisé dans les travaux d'élargissement à quatre voies, compte tenu des nombreux enjeux de sécurité publique et de développement socio-économique.

Rappelons qu'entre 2008 et 2016, malheureusement une douzaine d'accidents mortels et plusieurs accidents avec blessés graves sont survenus sur le tronçon de l'autoroute 50 situé entre Lachute et l'ancien aéroport de Mirabel. Deux rapports de coroner émis en 2014 ont d'ailleurs souligné la dangerosité des zones à deux voies de circulation de l'autoroute 50. Outre la dangerosité engendrée par les zones à deux voies, il est à noter que d'autres risques compromettent également la sécurité des automobilistes, tels que l'éclairage déficient sur plusieurs segments de l'autoroute 50, ainsi que la présence de deux traverses de voie ferrée, entre Mirabel et Lachute.

Le préfet de la MRC d'Argenteuil, monsieur Scott Pearce, indique que « la sécurité citoyenne figure en tête de liste des priorités de la MRC. À cet effet, le conseil de la MRC demande au gouvernement du Québec de prioriser le tronçon Mirabel-Lachute et d'établir les échéanciers et les budgets de réalisation des travaux dans les meilleurs délais possibles. » Le conseil de la MRC a adopté unanimement une résolution à cet effet lors de sa séance ordinaire du 8 mars 2017.

Notons que le dossier de l'élargissement de l'autoroute 50 a été porté à l'attention du Premier Ministre, monsieur Philippe Couillard, lors de sa rencontre avec les maires de la MRC d'Argenteuil au moment de son passage à Lachute, le 23 mars dernier.

-30-

Source : MRC d'Argenteuil

Pour information :

Marc Carrière
Directeur général et secrétaire-trésorier
MRC d'Argenteuil
450 562-2474, poste 2328
mcarriere@argenteuil.qc.ca